

Jean-Jacques LEULIETTE (1767-1808) :

Un homme de lettres issu du peuple, témoin oculaire à Paris de la Révolution (dès 1792)

S'il n'a pas l'aura d'un DAUNOU ou le talent littéraire d'un STEIN, LEULIETTE est un personnage attachant dont Boulogne peut s'enorgueillir, principalement à cause de ses qualités d'altruisme et d'honnêteté et de ses positions très progressistes pour l'époque concernant les problèmes de société évoqués à la Révolution. Sa mort prématurée le 23 décembre 1808 à Versailles causée par un accident de voiture met fin à une carrière littéraire qui aurait pu être mieux connue.

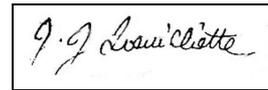
Enfance et adolescence de LEULIETTE

Né le 31 octobre 1767 à Boulogne, Place du Blé en haute ville, fils et petit-fils de serrurier, Jean-Jacques Leuliette est donc prédestiné à devenir un jour maître serrurier lui aussi. Son instruction primaire semble avoir été superficielle, mais à 12 ans, âge où les enfants de la classe ouvrière arrêtent leurs études, il sait lire, écrire et connaît les rudiments de l'arithmétique. Dans son premier ouvrage, consacré aux émigrés, il écrira «qu'il n'a jamais eu d'instituteurs, et qu'il n'a pas fréquenté les collèges.»

Lorsqu'on le met contraint et forcé à la forge paternelle, car il ne se sent pas attiré par le métier, il continue à lire tout en travaillant, malgré le bruit et les conversations de ses compagnons. Comme il désire apprendre en autodidacte le latin et l'anglais et approfondir ses connaissances en histoire et littérature, sa mère lui fournit chandelles, encre et papier afin qu'il puisse étudier le soir dans la chambre et cela malgré l'opposition du père qui estime que tout ceci «ne sert à rien». Le dimanche il étudie ou bien se promène à la campagne en compagnie d'un ouvrier menuisier nommé Louis FAYEULLE¹ ayant les mêmes goûts, devisant de leurs passions communes, en particulier des écrivains de l'Antiquité ou de Rousseau et La Fontaine.

LEULIETTE et les débuts de la Révolution de 1789 à Boulogne

Leuliette est enthousiaste en 1789 et souscrit bien entendu aux idées nouvelles. Lorsque Boulogne envoie à Paris ses représentants souscrire au pacte fédératif du 14 juillet 1790, en tant que membre de la milice citoyen-



Signature de Leuliette

ne², il écrit un discours³ à l'intention de ces émissaires. Il exprime avec lyrisme les espoirs des Français, mais s'inquiète déjà de certains dérapages de la Révolution : «Puissent ces pactes solennels, ces fédérations imposantes rassurer les amis de notre Révolution et porter l'effroi dans l'âme de nos adversaires... Qu'il est grand, chers compatriotes, de voir un peuple qui, secouant la poussière des préjugés, les erreurs d'une longue enfance, calcule l'étendue de ses droits et les limites du pouvoir des rois. Il s'écrie, comme revenu d'un long sommeil : les hommes naissent libres et égaux... Boston, Philadelphie, champs helvétiques, lieux fortunés où la liberté voit flotter ses étendards ! Vous étiez libres et nous traî-

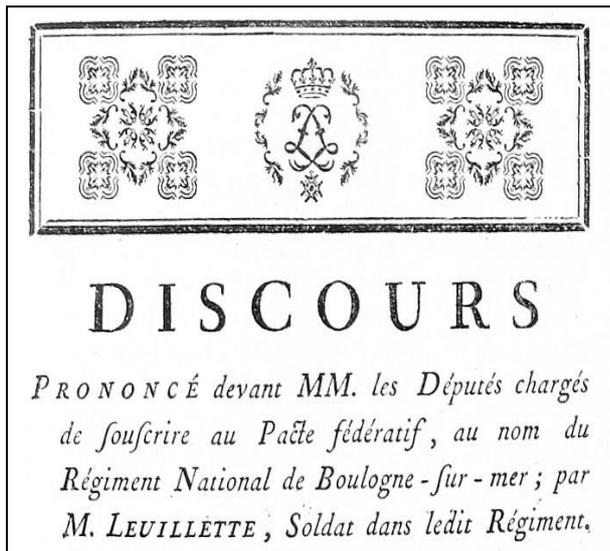
¹Louis Marie Antoine FAYEULLE est né le 4 septembre 1764 à Boulogne (Saint-Joseph), fils de Jean Jacques Antoine, maître menuisier, et de Marie Françoise de STEIN (MARÉVILLE). Le 25 septembre 1787 audit lieu, étant compagnon menuisier, Louis Fayeulle épouse Marie Antoinette MARIÉ. Louis Fayeulle décède à Boulogne le 30 juillet 1854, soit 46 ans après son ami Leuliette.

Louis Fayeulle ne se rallie pas à Napoléon, mais se réjouit du retour de Louis XVIII. Il a laissé quelques vers. Au décès de Leuliette en 1808, il écrit une pièce à sa mémoire qui se termine ainsi :

«Il n'est donc plus ! ... Sort barbare et funeste,
Le souvenir est tout ce qui m'en reste,
La vérité lui prête son flambeau.
Amis des arts, pleurez sur son tombeau.»

² Il y obtiendra le grade de lieutenant pour sa lutte efficace contre la contrebande.

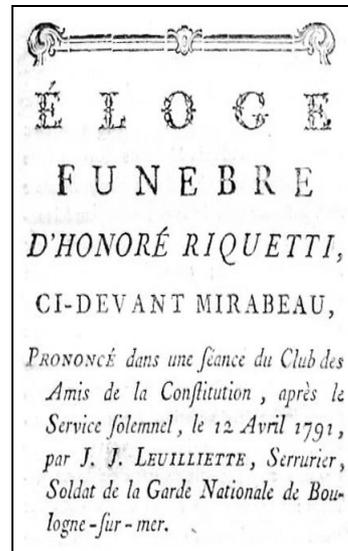
³ *Discours prononcé devant MM les députés chargés de souscrire au pacte fédératif au nom du régiment de Boulogne (1790)*; BM ouvrage coté C 3354.



nions nos fers...Un grand nombre d'entre nous, faibles et timides, ne prononcent qu'en bégayant l'auguste nom de liberté, d'autres se livrent à des excès que la saine liberté condamne et comme l'esclavage enchaînant leurs facultés, ils pensent que la liberté ne leur proscrit plus aucune loi ... Sans régénération morale, notre Révolution ne serait qu'un beau rêve politique... Soyons unis... Bientôt la France régénérée ne formera plus qu'une seule et même famille. Religieux sans fanatisme et tolérant, le Français recevra dans son sein ceux que la tyrannie despotique et religieuse forcera d'y rechercher un asile... L'Europe aura les yeux fixés sur nous, non plus pour s'égayer de notre frivolité, de nos modes et usages, mais pour envier notre bonheur et puiser de grands exemples... Nos enfants foulant nos cendres d'un pas respectueux s'écriront comme les Lacédémoniens à l'entrée du détroit des Thermopyles : c'est ici que reposent nos augustes libérateurs !» Dans ce même discours, Leuillet écrit sur un ton ironique que les Anglais considèrent que la liberté est un bien «qui n'est pas fait pour un peuple qu'ils osent taxer d'inconstance et de frivolité et ne voient dans notre Révolution qu'une démocratie atroce et sanguinaire.»

Leuillet adhère au *Club des Amis de la Constitution* à Boulogne le 20 décembre 1790. Il fait dans cette assemblée de nombreuses interventions⁴ très appréciées.

Le 8 avril 1791, il lit un discours faisant l'éloge⁵ de MIRABEAU mort il y a peu. Après avoir comparé Mirabeau à Franklin, il déclare notamment : «Français, comparez votre ancien état à votre état nouveau, vous étiez sans force et sans dignité, un vil courtisan, un ministre dissolu pouvaient vous enlever le plus précieux des trésors: la liberté. Maintenant vous faites partie du souverain ... Comme l'intrépide Ulysse, vous préférerez Ithaque et ses travaux aux délices empoisonnées de Circé...Jetez maintenant les yeux sur les autres pays : vous verrez l'Espagnol gémissant sous le joug de l'Inquisition, une religion avilie par la superstition; vous verrez plus loin le malheureux Polonais et le Russe infortuné, enchaînés à la glèbe qu'ils cultivent, jouissant à peine de l'air...Comme on ne dira plus que l'autorité du roi est sacrée, on cessera d'assimiler le pouvoir des tyrans à celui de la divinité. Consultez les lumières de la saine raison, elles vous diront que des millions d'hommes ne sont point nés pour être sacrifiés aux caprices de quelques individus, qu'ils sont égaux



aux yeux de leur auteur, qui n'inscrit point sur le front de quelques uns le caractère de maître, et sur celui des autres le sceau ignominieux d'esclaves ...».

⁴. Source : *La Révolution à Boulogne*, par Louissette CAUX et Michel de SAINTÉ MAREVILLE.

⁵. BM : manuscrit 859.

Quelque temps après, après avoir pris connaissance d'un ouvrage écrit par BRIS-SOT⁶, membre de la *Société des Amis des Noirs*, Leuliette conclut à l'affranchissement des esclaves noirs, et propose même l'admission des hommes de couleur aux droits de citoyens actifs. Au cours d'une autre intervention, il condamne «l'usage barbare du duel» et émet le vœu qu'un membre de la *Société des Amis de la Constitution* sera déchu de cette qualité s'il provoque un duel, l'accepte, ou y assiste.

Le 16 septembre 1791 Leuliette fait un discours exprimant la satisfaction de la *Société* pour l'acceptation du Roi de la Charte Constitutionnelle, et le 7 octobre il est nommé secrétaire.

En 1792 étant président de séance, Leuliette pose «la question de savoir si la peine de mort pouvait avoir lieu dans un Etat libre», mais un orateur fait remarquer que l'Assemblée Nationale en a décrété l'affirmation, ce qui clôt une discussion où Leuliette semble très défavorable à cette sanction judiciaire. Au cours d'une autre séance concernant la liberté des opinions religieuses, Leuliette examine leur diversité, et en trouve l'origine dans la différence de l'esprit, du caractère, de l'éducation des individus. Après avoir considéré les Droits de l'Homme en société et l'étendue de l'autorité des législateurs, il conclut que la religion n'est pas un rapport social, mais une communication de l'homme à la divinité, et qu'un rapport métaphysique ne pouvait être soumis au pouvoir du législateur ni à la censure du magistrat. Leuliette est-il un précurseur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

Après les événements du 10 août 1792, disparaît la *Société des Amis de la Constitution* qui au départ était favorable, comme la majorité des Français, à une monarchie constitutionnelle. On vient de voir que Leuliette a des idées particulièrement progressistes pour l'époque: condamnation de l'esclavage des Noirs et de la pratique du duel, défiance envers la peine de mort, liberté des opinions religieuses tout en considérant celles-ci comme étant de la sphère privée des citoyens et non du

ressort de l'Etat. Au bas de la Grand'Rue, Jacques CAVILLIER⁷ qui sera plus tard conseiller municipal, reçoit chez lui en 1792 les hommes favorables à l'évolution de la société. Brissot y est assidu quand il vient à Boulogne rendre visite à la famille de sa femme Félicité Dupont. Il y rencontre Leuliette et apprend à l'apprécier. C'est ainsi qu'en août 1792, Leuliette monte à Paris, recommandé

⁶. Jacques BRIS-SOT, dit Brissot de Warville, né à Chartres en 1754, treizième enfant d'un aubergiste possédant des terres à Ouarville en Beauce, fait de bonnes études et devient journaliste et libelliste. Il habite Boulogne/mer en avril 1778 où il collabore durant une seule année à la traduction du journal *le Courrier de l'Europe* publié à Londres par l'Écossais Swinton. C'est là qu'il rencontre sa future femme qu'il épousera le 17 septembre 1782 à Paris: Marie Catherine Félicité DUPONT, née le 19 décembre 1759 à Boulogne (Saint-Nicolas), fille de Jean François Dupont, négociant, et de Marie Catherine Cléry, ces derniers mariés le 14 janvier 1759 à Hardighen. Félicité Dupont est lettrée, avant son mariage elle traduit de l'anglais un livre d'éducation, et de ce fait est appelée par Mme de Genlis pour l'éducation de la fille du duc d'Orléans, le futur Philippe Egalité, qui fait libérer vers 1788 Brissot emprisonné à la Bastille pour un libelle.

Rappelons que Brissot est ensuite élu à la Législative et à la Convention et qu'après avoir été membre du Club des Jacobins, il rompt avec Robespierre et devient le chef du parti des Girondins ou Brissotins. Il est guillotiné le 30 octobre 1793 et sera réhabilité par l'historien Michelet : «on sent chez Brissot un cœur qui ne s'appuie que sur le droit et le devoir».

Félicité Dupont, emprisonnée en même temps que son mari, est élargie le 6 février 1794. Brissot fut indigent toute sa vie, et laissa sa famille dans un grand dénuement. Il eut de Félicité Dupont plusieurs enfants, l'un d'eux Anarchis né en 1793 qui après avoir été militaire sous l'Empire, émigre en Amérique en 1815 et se retrouve en 1830 inspecteur de la navigation à Paris. Félicité Dupont, comme quatre autres veuves de condamnés à mort, obtient du Directoire une pension annuelle de 2000 livres ; elle meurt à Paris le 4 janvier 1818 et est inhumée au Père Lachaise. On ne sait trop ce qu'est devenue sa sœur Augustine Dupont qui connaît aussi un destin tragique : elle est arrêtée et emprisonnée à Arras pendant la Terreur, avec un certain nombre de Boulonnais qui, sachant lire et écrire, avaient été convoqués afin de découvrir les auteurs d'un libelle critiquant l'action des terroristes aux ordres de Joseph Lebon. (Sources : articles d'Alphonse LEFEBVRE dans le journal *La France du Nord* en 1903.)

⁷. Cavillier dira avec humour, au moment où à Boulogne la *Rue de L'Ecu* est changée en *Rue de la Constitution* : «c'est bien car les écus sont rares».



Le député girondin Brissot, qui épousa une Boulonnaise

par Brissot, et devient commis aux écritures du ministre Roland de la Platière, membre du gouvernement girondin formé en mars 1792.

LEULIETTE à Paris en 1792

De 1792 à 1800, Leuliette échange avec son ami Fayeulle de longues lettres qui ont été conservées, puis publiées par l'archiviste François MORAND⁸ en 1871. Elles constituent le témoignage en direct d'un Boulonnais de cette période cruciale de la Révolution. Mais ces lettres expriment souvent la désillusion et la déception face au comportement de ses compatriotes et principalement des acteurs de la révolution à Paris. Notre Candide croyait-il que les Français allaient devenir des hommes de vertu, à tous les sens du terme, parce que la République était proclamée ?

Citons quelques extraits de ses lettres souvent très longues, écrites dans un style mélodramatique :

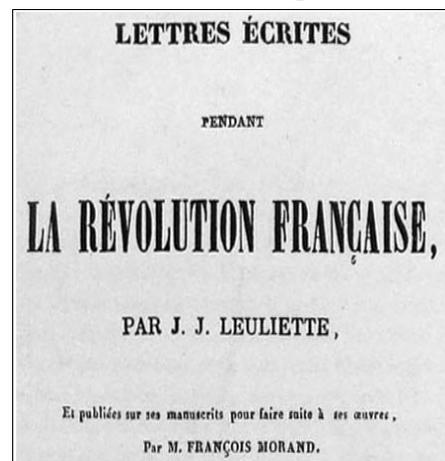
* Le 24 octobre 1792 il écrit qu'il n'a pas fait de connaissance à Paris, qu'il est facile mais très dangereux d'en faire. Pour lui, cette cité est l'asile du vice, de la corruption, il n'y voit que des intrigants qui viennent y chercher des ressources. Il estime que son emploi est précaire car il dépend des caprices de deux ou trois individus.

* Fin mars 1793 il qualifie les Jacobins de factieux, mais espère que la République triomphera. Leuliette prend plus tard la défense de Brissot «malheureux proscrit» et de Roland «homme vertueux». A cette époque il est en mauvaise santé et se plaint de son ab-

sence de relations avec les femmes à cause de sa timidité.

Après la chute des Girondins, il songe à devenir instituteur particulier, ou professeur dans les collèges à créer. Il regrette que le Théâtre de la Nation soit fermé car les acteurs ont été arrêtés pour incivisme et suspects d'avoir des rapports avec les émigrés.

Le 12 fructidor an II, peu après la chute de Robespierre, il ose enfin écrire : «Depuis cinq ans nous avons été continuellement trahis... Nous nous disions libres, mais un tyran féroce couvrait la France de bastilles et l'inondait du sang de ses citoyens ... Ne souffrons pas que la postérité ne puisse parcourir qu'en frémissant les pages de l'histoire de notre Révolution ... Si le sang est nécessaire à un despote pour cimenter son trône, il ne doit pas l'être pour affirmer les droits imprescriptibles de l'homme». Plus loin il déclare: «Le régime de Robespierre m'a fait peur... Peut-être voulait-il la liberté publique; mais ses moyens étaient bien violents». Il n'a pas confiance non



plus envers les hommes du jour ni en leur prétendue humanité, qui sont prêts à tout et même «à acheter aux rois coalisés, l'impunité de leurs crimes au prix de la liberté de leur pays !» Leuliette sait très bien que parmi ceux qui ont abattu Robespierre, il s'en trouve un grand nombre de corrompus.

En l'an III, Fayeulle lui décrit sa collaboration avec Jean-Baptiste ISNARDY dans l'établissement de l'inventaire de 52000 livres

⁸. *Lettres écrites par Leuliette pendant la Révolution*, par Morand (BM de Boulogne, ouvrage coté C5338).

Le 19 vendémiaire an IV, il doit rédiger la séance de l'Assemblée pour ledit journal. Il écrit à son ami boulonnais qu'après l'insurrection du 13 vendémiaire «Les royalistes ne s'en relèveront pas et qu'il faut prendre des mesures pour les extirper. On se demande quel sera le résultat de notre Révolution. Jusqu'ici de petits tyrans et ambitieux ont dominé tour à tour et se sont envoyés à l'échafaud. Il n'est pas encore paru un homme assez grand pour sauver la situation, ni un scélérat assez heureux pour l'asservir». Leuliette a-t-il la prémonition du futur coup d'état du 18 brumaire et du rôle de Napoléon ?

Le 18 germinal an IV, Leuliette est maintenant journaliste, en collaboration avec Demaillot un jacobin, dans *L'orateur plébéen ou le défenseur de la République*, qui ne paraîtra que quelques mois. Il se plaint encore à Fayeulle de son manque de succès auprès des femmes, bien qu'ayant été plusieurs fois amoureux. Le 8 fructidor il travaille pour quelques temps dans un ministère au dépôt de géographie, puis dès le 12 messidor an V (30 juin 1797) Leuliette est journaliste au journal *La Sentinelle*. Il en sera le rédacteur en chef¹¹ le 16 pluviôse an VI après la fusion de ce journal avec deux autres : *Le Mercure de France* et *Le journal des côtes d'Angleterre*.

Au départ *La Sentinelle*, fondée par le girondin Louvet de Coudray, est un placard affiché sur les murs de Paris. Ce journal est orienté vers l'idéal d'un gouvernement modéré s'appuyant sur les lois et la liberté, pour arriver à l'âge d'or. Leuliette y rédige sa profession de foi :

- prendre la constitution de l'an III comme palladium, signaler les apôtres du royalisme et démêler leurs trames, mettre en évidence les missionnaires de la contre-révolution qui depuis deux ans dégradent les mœurs par la mollesse et la débauche ;

- insister sur la nécessité de l'instruction : «Nous ne voyons pas sans douleur le sort de la génération naissante, abandonnée en quelque sort à la main aveugle du hasard... Nous éveillerons l'attention du gouvernement sur la nécessité de propager les lumières dans

les campagnes... Rien de ce qui peut contribuer à faire aimer la République ne nous sera étranger... Il est temps que le peuple recueille les fruits d'une révolution qui n'a été faite que pour lui... Il faut attacher le peuple au régime républicain qui n'aura alors pour ennemis que quelques fanatiques incurables de la royauté...»

Dans *La Sentinelle*, on peut lire dans la rubrique variétés des sujets d'actualité tels que : la mort de Louis XVI, l'orateur Burke opposé à la Révolution, les affaires d'Italie, l'expédition d'Égypte.

On y voit aussi des nouvelles du Boulonnais :

- Le 1^{er} fructidor an V, on apprend que les prêtres émigrés de Londres s'empressent de rentrer en France, mais qu'avant de partir ils doivent faire le serment de ne pas administrer les sacrements aux acquéreurs de biens nationaux; à Longvillers un ci-devant chartreux prêche la contre-révolution, disant en substance aux habitants, «pour éviter la damnation éternelle, de se garder de tout contact avec les révolutionnaires, les prêtres jureurs, et avec les brigands qui ont été se battre aux frontières»;

- le 1^{er} germinal an VI, à propos du recrutement des professeurs de l'École Centrale de Boulogne, on peut lire dans *La Sentinelle*: «Le jury de recrutement n'est pas difficile: pour les belles lettres le perruquier Montoir qui, à 30 ans, ne sait pas lire, et dont la fécondité de la muse est à proportion de son gosier, pour la chaire d'histoire naturelle le pharmacien Demarle qui n'a jamais rien lu, pour le dessin Eddrop un Genevois qui a été préféré au patriote Lonquéti, Lissès pour la chaire de grammaire, qui n'aurait pas été choisi si les demoiselles de Boulogne avaient eu droit de vote». Dans cet article, Leuliette a-t-il réglé ses comptes, déçu de ne pas avoir été nommé professeur à Boulogne, ou mieux encore a-t-il été abusé par un correspondant facétieux ? De toute façon cet article ignominieux est indigne du Leuliette que l'on a pu apprécier jusqu'à maintenant;

¹¹. Source : article du 18 mai 1904 d'Alphonse Lefebvre dans *La France du Nord*.

- Le 12 germinal an VI, les royalistes s'agitent à Boulogne, mais n'empêchent pas les républicains modérés d'être élus : Hamy, Podevin, Quignon, Dutertre (suspecté d'abord de royalisme).

Le journal *La Sentinelle* cesse de paraître le 14 floréal an VI. Une feuille rivale *L'Ami des Lois*, écrit alors avec perfidie : «La Sentinelle a cessé de paraître, voici Leuliette aux Invalides.»

LEULIETTE professeur

Peu après le 14 floréal an VI, Leuliette est nommé professeur d'éloquence et de belles lettres à l'Ecole Centrale de Versailles (Seine et Oise). Il le restera jusqu'à ce que Napoléon supprime les Ecoles Centrales pour les remplacer par les Lycées en 1804. Ses cours sont appréciés et certains de ses élèves occupent déjà en 1808 des fonctions importantes dans l'Empire. Il est sans un sou malgré son traitement de professeur, car il ne pense qu'à soulager la misère de ses voisins pauvres ouvriers.

Mosneron préfaçant un de ses ouvrages déclare notamment: «Les Ecoles Centrales supprimées, la voix publique appela Leuliette à la même chaire de littérature dans les nouveaux lycées, mais la voix du peuple ne fut pas la voix de Dieu», sans doute à cause de la tiédeur de Leuliette à l'égard de Napoléon. Leuliette sera fidèle jusqu'au bout à ses convictions républicaines.

Etant à nouveau sans emploi, il ouvre chez lui, de 1804 à 1808, un cours de littérature qui est suivi avec empressement, l'instruction y étant faite pour tous les âges.

En 1808 il est nommé professeur à l'Athénée de Paris, c'est même en se rendant dans cet établissement pour prononcer son discours d'ouverture pour l'an 1809 qu'il est renversé par une voiture, ayant contracté la fâcheuse habitude de lire en marchant dans la rue. Il laisse sans secours sa mère veuve et aveugle, dont il était le seul soutien.

LEULIETTE écrivain

Dans ce dernier paragraphe, on évoque quelques ouvrages¹² écrits par Jean Jacques

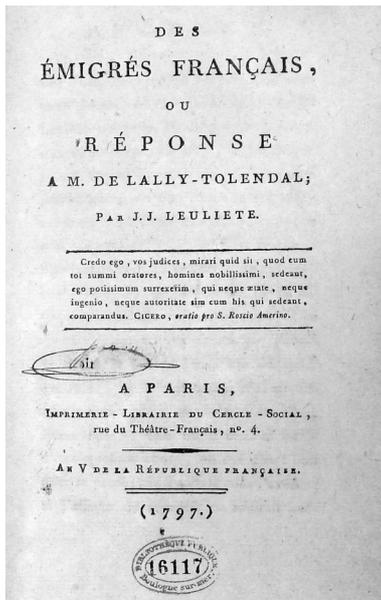
Leuliette, en citant plusieurs phrases clés, où l'on pourra approcher son style et mieux réaliser son enthousiasme pour les idées libertaires.

A) En l'an VII, en réponse à Lally-Tolenda¹³ qui demande que les émigrés soient autorisés à rentrer en France, Jean Jacques Leuliette écrit son premier ouvrage intitulé *Des émigrés français, ou réponse à Lally-Tolenda*¹⁴. Leuliette s'adresse directement à Lally-Tolendal : «Vous stipulez les intérêts de 400000 Français... A peine votre voix se fait-elle entendre qu'on jette un regard d'indignation vers ceux qu'on regarde comme des oppresseurs...J'ai vu avec horreur les excès qui ont souillé la Révolution, mais mon nom ne figure sur aucune de ses sanglantes archives... Je vous demanderai monsieur si l'on peut penser que des hommes à qui la haine de la liberté publique a fait fuir la patrie lorsque la Révolution ne présentait que les plus douces espérances, pourront être les amis du système républicain ? Renonceront-ils à toutes les prétentions de l'orgueil ? Se feront-ils à l'idée de recevoir des grâces d'hommes qu'ils méprisent ? ... Vous rendez une éclatante justice à nos soldats ; c'est à la classe que vous défendez qu'ils sont redevables. Les 100000 hommes perdus pour le travail et la population, les 600000 à qui les plaines de Fleurus, d'Arcole, les sommets du Mont Blanc, les bords du Rhin ont offert d'honorables sépultures, déposent contre vos fugitifs. Vous conviendrez que sans l'émigration, la guerre étrangère n'eut point existé et les flots de sang n'eussent point coulé dans l'intérieur... Lors de l'acceptation du code éphémère de 1791, tout semblait nous promettre le plus heureux avenir, mais aussitôt les routes se couvrirent de chevaux et d'équipages, 400000 en un peu plus d'un mois, on eût cru à un pays affligé de la peste». Leuliette montre ensuite que c'est l'incivisme et le mépris des institutions nouvelles

¹². Ouvrages consultables à la Bibliothèque Municipale de Boulogne.

¹³. Lally-Tolendal (1751-1830) est député de la noblesse en 1789, il émigre en 1792 à Londres, où il écrit en 1797 *Une défense des émigrés*, justifiant leur attitude et demandant qu'il leur soit possible de rentrer en France.

¹⁴. BM, coté C 3134.

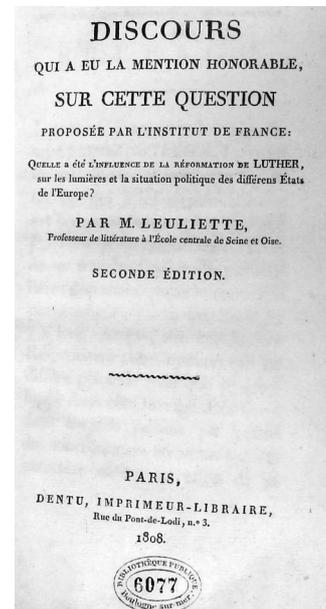


qui provoqua les soulèvements de bataillons contre leurs chefs. Il rappelle que 30000 soldats avaient été chassés des armées pour seul crime d'avoir crié : *Vive la Nation*, et que le soir du 14 juillet 1790 tous les officiers du régiment de Condé ont abandonné leur drapeau après avoir signé le matin un simulacre de serment civique ! Si les fugitifs rentrent en France, les soumissionnaires de biens nationaux viendront-ils déposer leurs contrats aux pieds des anciens propriétaires ? Pour Leuliette, les émigrés ont abandonné leur pays parce que les places et les distinctions n'étaient plus leurs domaines exclusifs. Leur fuite a forcé la France à former des généraux issus du peuple qui ont étonné l'Europe.

Il écrit encore : «La restauration de la monarchie ne rendra pas la paix civile. Louis XVIII promène dans les pays étrangers l'éclat de son nom et la nullité de sa personne... Le manifeste menaçant de Bouillé présentait le rétablissement du trône comme *in statu quo ante*.» Leuliette regrette qu'en 1789 le corps législatif n'ait été divisé en deux chambres pour des raisons d'équilibre des pouvoirs ; il rejette l'idée d'un Sénat à vie, l'amovibilité est une garantie que l'homme qui en est investi ne peut oublier le point d'où il est parti. Puis il tourne en dérision les inconvénients de la monarchie : même si le roi est stupide, il se survit à lui-même dans un successeur ; on fait tout au nom du roi, on ne voit partout que lui : on parle d'un vaisseau du roi, du jardin du roi, on

est ingénieur du roi, libraire du roi, tout prend l'épithète royal même l'observatoire de Greenwich et une académie de peinture. On attribue aux rois le peu de bien qui se fait, le mal on le rejette sur ses ministres, ils ont la singulière prérogative de pouvoir tout faire et de ne trouver ni censeurs ni juges, tout leur est permis pour asservir leurs sujets. A t-on flétri d'une tache éternelle cette reine d'Angleterre qui envoya, par vengeance et par jalousie, Marie Stuart à l'échafaud ? Que dire de Pierre dit le Grand qui prononça l'arrêt de mort contre un fils soi-disant indigne de lui, et de Catherine qui eut le trône en tuant son mari ? Par contre un paysan qui se révolte contre son seigneur est un brigand, comme le furent aussi les députés du Tiers-Etat qui, aux Etats Généraux de 1789, prétendirent imposer des lois aux monarques au lieu d'écouter à genoux les volontés des deux premiers ordres. Leuliette note même que dans les livres saints, Dieu n'est pas favorable à la monarchie : «Sous Moïse et Gédéon, les Juifs sont triomphants, sous les rois la Judée ne semble plus qu'une colonie destinée à fournir d'esclaves Ninive et Babylone».

Il considère que le retour à la royauté est impossible et que «si ce colosse devait se relever un jour, semblable à la statue de Nabuchodonosor, son trône ne serait appuyé que sur des pieds d'argile». Il pense que «le papisme, la doctrine de l'obéissance passive ne seront bientôt plus que le partage des êtres fanatiques, des charlatans et des sots». Ceux qui regrettent



la royauté ne voient dans un monarque, non pas l'être sacré appelé par Dieu à régner sur les hommes, mais comme le dispensateur commode des grâces, des ferveurs et des distinctions. Un roi qui n'aurait pour trésor que la Sainte-Ampoule ne trouverait point de bien ardents adorateurs !

Leuliette revient aussi sur certains passages de la Révolution. Selon lui, le plus grand nombre des juges de Louis XVI était composé d'ardents républicains qui, pleins d'horreur pour la monarchie, croyaient que c'était peu que le sacrifice d'un individu, coupable de trahison et de parjure, pour assurer un nouvel ordre des choses; il rappelle le rôle de Brissot si injustement calomnié, qui défendit l'homme comme il avait combattu le monarque. Le 21 janvier ne doit être ni un jour de fête ni un jour de deuil.

Il donne ensuite sa vision de l'épisode de Varennes. «Il est dommage que Louis XVI eut été arrêté dans sa fuite. On offrit à l'Europe le spectacle ridicule d'un grand peuple qui courait après un roi. Le 21 juin 1791 fut un des plus beaux jours de la Révolution, la royauté mourait de mort naturelle. Quand Louis XVI, arrivé aux frontières, se fût mis à la tête des forces de la coalition, dans l'intention de rétablir, par la hache et le feu, l'ordre ancien encore plus puissant, il n'eût pas enchaîné la victoire à son char. La République eût été proclamée en 1791 au lieu de 1793, sans être préparée par les batteries funèbres du 10 août ni les horreurs de 2 septembre 1792».

Revenant au manifeste de Lally-Tolendal, Leuliette note que ce dernier ne reconnaît ni torts ni erreurs aux deux classes privilégiées qui ont émigré. Si elles revenaient au pouvoir, il n'y aurait aucune grâce aux destructeurs du trône, les principes et opinions qui ont amené le nouvel ordre des choses seraient détruits, la théologie retrouverait ses prérogatives, tout genre d'enseignement serait soumis au pouvoir d'une nouvelle Sorbonne, les noms de Rousseau et Montesquieu seraient ensevelis. Pour conclure son livre, écrit dans un style très simple, Leuliette estime qu'il ne peut y avoir de pardon pour les émigrés qui ont provoqué une guerre étrangère et attisé la guerre civile,

et sont en fin de compte à l'origine des crimes commis sous la Terreur : «Que ceux qui ont voulu les ruines de la patrie soient bannis pour toujours. Ce n'est point la politique qui les proscrit, c'est l'humanité dont ils ont violé les lois, c'est la patrie au nom des épouses et des pères de ses enfants en deuil.»

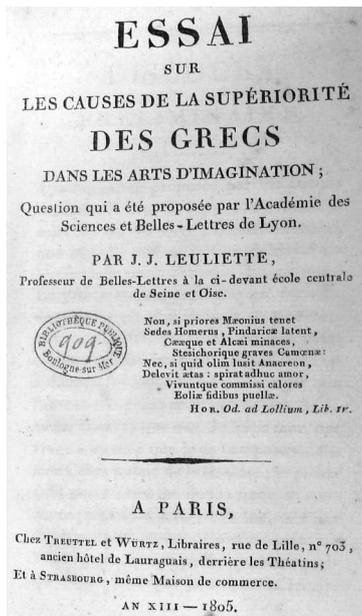
Donc pour Leuliette c'est clair, de par leur fuite à l'étranger, suivie de leur attitude menaçante et arrogante, les nobles et les prêtres émigrés sont responsables des guerres, tant à nos frontières qu'à l'intérieur, et de la Terreur qui ont ensanglanté la Révolution.

Dans une *Biographie Universelle* parue sous la Restauration, on ne craint pas d'avancer que Leuliette a écrit son ouvrage sur les émigrés, ainsi qu'un autre intitulé *Réflexions sur la journée du 8 fructidor an V*, sous l'influence de la police. Lorsqu'on émet une telle opinion, on doit se donner la peine de l'appuyer. Le Boulonnais Pierre Jean-Baptiste BERTRAND¹⁵ écrit à ce propos dans son *Histoire de Boulogne*, parue en 1829 : «La noble simplicité de Leuliette, son dédain pour la faveur des puissants, sa résignation dans l'infortune, sont des arguments qui permettent de rejeter une aussi odieuse assertion. Leuliette dut presque toujours à la générosité le pain dont il se nourrit. Il ne sut jamais tirer parti de ses ouvrages et de ses talents. Un homme aussi désintéressé ne se met pas aux gages de la police.»

B) En 1805, Leuliette publie un *Essai sur les causes de la supériorité des Grecs dans les arts de l'imaginatio*¹⁶. Il y étudie les auteurs grecs dans un style plus que lyrique. Il écrit : «Avant Homère, on se contentait de conserver le souvenir de quelques époques désastreuses et sanglantes. Les peuples encore barbares n'ont point l'idée d'une gloire qui s'étende au-delà de leur existence. Ils ne cherchent à surpasser les autres que pour do-

¹⁵. PJB Bertrand (1781-1844), docteur en médecine, conseiller municipal, administrateur du collège communal, directeur de la caisse d'épargne, écrit une *Histoire de Boulogne-sur-mer jusqu'en 1814*, conservée à la BM (cote C 3335).

¹⁶. BM, coté A 880.

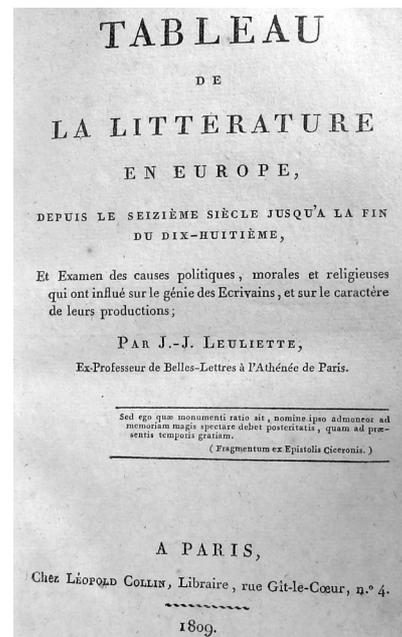


miner leurs contemporains, et non pour régner sur la postérité... Homère fut le premier des orateurs; quels beaux modèles d'éloquence ne trouve-t-on point dans l'Iliade ou l'Odyssée ! Que de gravité dans les discours de Nestor, quelle douceur insinuante dans ceux d'Ulysse ! ... Partout on y recommande les saintes lois de l'hospitalité, on place les malheureux sous la protection de Jupiter même, on enseigne aux faibles mortels jouets du destin, la compassion, la générosité par un retour naturel sur eux-mêmes.» Il fait l'apologie de la culture grecque qui doit servir de modèle : «Si Rome subjuga la Grèce par le fer, la Grèce régna sur ses nouveaux maîtres par le prestige des grands souvenirs, par l'empire de ses arts, par l'ascendant du génie. La Grèce, dans ses derniers instants, répandit encore un éclat majestueux... Athènes laissera des vestiges immortels de ses arts sublimes, la lyre de ses poètes ne cessera d'enchanter les oreilles sensibles ... Ses poètes auront toujours des émules, ses orateurs des rivaux, ses grands hommes des admirateurs.»

C) En l'an 1805 également, Leuliette n'ayant pas encore retrouvé une chaire de professeur, compose un discours (publié en 1808) qui est une réponse à une question posée par l'Institut de France: *Quelle a été l'influence de Luther sur les lumières et la situation politique des différents Etats de l'Europe*¹⁷ ?

En introduction, Leuliette observe que les réformes religieuses du XVI^e siècle ont froissé tant d'intérêts, et entraîné tant de guerres si violentes, que les ennemis de Luther et Calvin ont toujours eu gain de cause. Pour condamner Luther, certains font état des milliers de victimes, mais plus encore que l'enthousiasme des luthériens, c'est l'opiniâtreté de ses adversaires qui a produit ces calamités. Chacun connaît les répressions du protestantisme de Charles Quint et Philippe II en Allemagne et aux Pays-Bas.

Il y a [en 1808] huit millions de réformés en France, insulter leur doctrine c'est violer les lois sociales qui ont établi l'égalité politique et civile entre les diverses églises chrétiennes.



Au début de son livre, il retrace l'histoire du christianisme, et note que l'empereur Constantin fit du culte chrétien l'auxiliaire de sa grandeur. Il trace ensuite un portrait sans complaisance de la papauté : «Grégoire le Grand est le premier qui conçut un plan de domination, il a détruit d'innombrables monuments et chefs-d'œuvre de la littérature

¹⁷. BM, ouvrage coté C 880. Ce discours obtient une mention honorable, le prix est décerné à Charles Villiers (1765-1815) qui diffusera en France la pensée de Kant.

païenne.... Hildebrand imagina les Croisades, expéditions qui dépeuplaient une partie du monde pour en ravager une autre, la religion pour prétexte, l'ambition pour mobile, dirigées tantôt contre les princes d'orient et contre ceux d'occident qu'on jugeait hérétiques... A l'époque des Croisades, les papes trouvaient des raisons spécieuses pour éloigner des rois dont ils redoutaient les talents. Le XI^e siècle et le suivant, n'offrent aucun événement digne d'attention qui ne se lie au suprême pontificat. C'est le génie des papes qui provoque les guerres, commande aux rois, fonde et protège de nombreux asiles de cénobites, boulevards de la superstition, où d'heureux oisifs et stériles contemplateurs vont se soustraire aux misères du siècle... A cette époque l'Europe est ignorante, malheureuse, avilie, mais la superbe Rome jouit de son ouvrage... Que dire aussi de Pierre l'Ermite qui subjugué les esprits du fond d'un cloître, couvrant la France de cénobites, forçant la piété crédule à des libéralités qui devaient étendre et perpétuer le pouvoir et les richesses de l'Eglise?... L'Anglais John Wiclif¹⁸ (1320-1384) et Jan Hus¹⁹ (1369-1415) de Prague sont des précurseurs de la Réforme, ils tonnent contre le pouvoir temporel des papes, s'élèvent contre les ordres monastiques, opposent l'esprit de l'Evangile aux richesses du clergé... Avant le XVI^e siècle, on opposait partout la foi à des découvertes scientifiques. Au XVI^e siècle, Roger Bacon expira dans les cachots le crime d'avoir entrevu quelques lois du monde physique, l'inquisition extorqua de Galilée le désaveu d'une vérité évidente, Newton eût gémi dans les cachots de Rome, Hume et Halley eussent mérité à Madrid les honneurs du bûcher ; Descartes trouva chez les Bataves la liberté d'examen qu'il craignait ne pas trouver dans sa terre natale.... Parlerons-nous de ces accusations de maléfices, de ces prétendues possessions, de ces pactes imaginaires avec l'ange des ténèbres, qui ont été la source de tant de jugements ridicules et d'exécutions suscitant l'horreur ?»

Après avoir examiné sans complaisance le pouvoir temporel des papes, Leuliette cite quelques conséquences de la Réforme. «En Suède, Gustave Vasa s'empare d'im-

menses domaines appartenant aux religieux et libère des serfs enchaînés à la glèbe.... En Allemagne, la Réforme offre à des mains industrieuses des domaines que les moines avaient défrichés, mais dont ils jouissaient depuis longtemps en oisifs et voluptueux souverains... Dans un premier temps, on resserre les liens sociaux, les luthériens ne donnent plus à l'Evangile cette interprétation qui forçait les gens à désertir les villes pour peupler les solitudes, pour préférer l'inaction au travail, le célibat au mariage, à macérer leurs corps pour tuer leurs sens, à se rendre inutiles et malheureux... Par le luthéranisme, le domaine du prêtre fut enfermé dans la morale et l'explication des livres sacrés. Le sacerdoce, dans les contrées protestantes, cessa d'imposer des entraves à la raison, des bornes à la science, des fers au génie...»

Leuliette parle ensuite des côtés fâcheux de la Réforme. Au début les calvinistes et les anabaptistes sont de nouveaux fanatiques aussi barbares que les inquisiteurs. Luther donne raison aux princes allemands qui étouffent dans le sang les révoltes de paysans qui ont cru voir dans la Réforme la fin de la féodalité. Par la révocation de l'Edit de Nantes, la France s'affaiblit en envoyant les réformés enrichir d'autres pays dont la Prusse. Mais il conclut que sur le plan des idées, «Luther a régénéré l'Europe».

D) Au cours de la période allant de 1805 à 1808, Jean Jacques Leuliette rédige encore quelques ouvrages sur l'histoire et la littérature de la Grèce, en particulier une *Histoire de la Grèce*²⁰, qu'il traduit de l'anglais. En 1808 l'Athénée de Paris lui offre sa chaire de littérature. A cette fin, il écrit le *Tableau de la littérature en Europe depuis le XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*²¹ qui devra servir à illustrer son cours. Ce tableau sera imprimé en 1809 après sa mort.

¹⁸. En 1415 le concile de Constance ordonne que son corps soit exhumé et brûlé pour hérésie.

¹⁹. Mort brûlé vif ; Jan Hus est considéré aujourd'hui comme héros national.

²⁰. BM, coté D.A. n°101.

²¹. BM, coté C 5480.

Dans l'introduction, le nommé Mosneron qui a organisé la parution de cet ouvrage, décrit de façon authentique, en quelques mots, la personnalité de Leuliette et par là même la qualité de son style : «Etranger à tout amusement de société, il manquait d'élégance française, c'est ce qui a le plus nui à sa fortune. Les émules de Cicéron et de Tacite doivent être aujourd'hui aussi aimables dans le monde que profonds dans leur cabinet de travail. D'une application trop continue à l'étude, résultent une tension et une raideur de style. Il compensait par le fond, ce qui manquait par les formes». Notre Leuliette vient d'être résumé !

Voici ce qu'il écrit à propos de deux auteurs du théâtre classique : «La nature mit une extrême différence entre les deux tragiques du grand siècle ; Corneille dut presque tout à la nature, Racine accrut ses bienfaits par les ressources de l'art, le premier plus de hardiesses, de fécondité, le second plus de sagesse et de goût. Corneille dédaigne les conseils, les règles, il veut régner en despote, Racine prend les grands modèles pour guides et le secours d'un sage pour oracles. L'un s'éloigne de son siècle, semble dédaigner ses contemporains, Racine calcule ses effets d'après l'esprit des spectateurs. La tête de Corneille était plus forte, le cœur de Racine plus sensible». Au *Cid* persécuté, *Cinna* doit sa naissance !

Il va de soi que Leuliette, qui vient de vivre en direct la Révolution depuis la chute de la royauté, ne peut que faire l'apologie des écrits des philosophes : «Le XVIII^e siècle en France, se présentera comme une des plus belles époques de l'esprit humain... La philosophie porte ses regards sur la nature de l'homme, sur ses droits inaliénables, sur les institutions qui le régissent, sur les liens qui le garrottent. Les mots de justice retentissent aux oreilles des chefs des états, les lois succèdent à l'arbitraire... Elle attaque les préjugés de naissance, les honneurs vont chercher les mérites... La torche et le poignard tombent des mains des inquisiteurs... La philosophie fait rougir l'homme de la tyrannie qu'il exerce sur son semblable, et des milliers d'esclaves naissent à la liberté...» Dans ce livre, Leuliette



L'appel des Girondins (Brissot, Vergnaud...) le 30 octobre 1793 peint par François Flameng en 1879. Tableau conservé à l'Université de la Côte d'Opale (Grand-Rue)

fait quelques reproches à Voltaire d'avoir trop flatté Frédéric de Prusse et Catherine de Russie qui n'étaient nullement des démocrates.

Conclusion

Le 23 décembre 1878, l'historien boulognais Ernest DESEILLE faisant l'éloge de Leuliette écrit : «En 1808 périt à 41 ans le forgeron que la Révolution avait pris dans son tourbillon pour l'élever jusqu'à la tribune politique et la chaire du professeur... Il fut l'un des pères de la Liberté». Tel Leuliette, la Révolution de 1789 a en effet fait sortir du peuple bien des hommes de génie qui s'ignoraient et qui seraient restés de simples citoyens sans l'émancipation qui en a été la cause forcée. Mais Jean-Jacques Leuliette, homme d'une grande intégrité morale, n'a pas vu ses oeuvres littéraires reconnues principalement à cause de son caractère réservé.

C'est à l'honneur des municipalités de Boulogne d'avoir reconnu les talents de Leuliette de deux façons. Le 23 mai 1833 le conseil municipal décide que la *Rue des petits carreaux* s'appellera *Rue Leuliette*. Ainsi Boulogne célèbre le littérateur issu du peuple. Au XX^e siècle, on donne à un groupe scolaire le nom judicieusement choisi de Leuliette-Eurvin. En effet Leuliette, personnage on ne peut plus studieux, est un excellent modèle pour les écoliers. Leuliette voulait que l'esprit humain soit affranchi des contraintes de l'ancien régime et le maire Eurvin, modèle quant à lui de patriotisme, voulait en 1544 lors du siège de Boulogne, affranchir les Boulonnais de la tutelle des Anglais.

Marcel FOURNET (Sources : AM et BM de Boulogne)